

# « Des fonds insuffisamment exploités »

Les fonds structurels soutiennent le développement social et économique des États membres de l'UE. Le président du think tank européen Pour la solidarité, **Denis Stokkink**, regrette que le secteur ne fasse pas plus d'efforts pour aller chercher ces subsides. Alors que 320 milliards d'euros seront affectés à la politique de cohésion sociale d'ici à 2020.



Créés respectivement en 1957 et 1975, le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen de développement régional (Feder) servent-ils toujours leur ambition de cohésion communautaire?

**Denis Stokkink.** Depuis l'origine, ils ont pour but de corriger les déséquilibres économiques entre les territoires en soutenant financièrement ceux qui ont pris du retard. Mais avec l'élargissement progressif de l'Union européenne (UE), les écarts se sont accrus. Aujourd'hui, alors que le produit intérieur brut (PIB) par habitant d'un pays comme l'Autriche correspond à 130 % de la moyenne de l'UE, il chute à moins de 50 % pour la Roumanie et la Bulgarie ! Pour respecter la philosophie première des fonds, il aurait fallu concentrer les efforts vers les États les plus pauvres. Comme les nations occidentales s'y refusaient, une solution de compromis a dû être trouvée. Tandis que le Fonds de cohésion, créé en 1994, réserve son aide aux pays aux plus faibles

revenus, le FSE et le Feder distribuent des ressources à l'ensemble des membres de l'UE. Ils n'ont plus une visée uniquement compensatoire, ils appuient les politiques socio-économiques des États.

L'objectif 2014-2020 de promotion de l'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté est-il atteignable ?

**D. S.** C'est une volonté de l'UE depuis ses débuts. Elle s'emploie à déjouer les mécanismes d'exclusion sociale *via* l'insertion professionnelle des personnes les plus vulnérables. Le modèle européen a toujours reposé sur deux piliers : l'économie de marché et la justice sociale. Ce dernier a été négligé à partir des années 2000, mais la crise de 2008 a changé la donne. La stratégie Europe 2020 lancée il y a quatre ans, dans laquelle s'inscrit la nouvelle programmation, consacre un modèle de croissance auquel sont associés des enjeux d'inclusion. Elle vise à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion d'ici à la fin de la période. L'objectif ne sera vraisemblablement pas atteint, mais des moyens conséquents sont déployés. À travers l'action du FSE et du Feder, plus de

320 milliards d'euros sont affectés à la politique de cohésion pour 2014-2020, soit 33 à 34 % du budget de l'UE sur sept ans. C'est peu par rapport au PIB de l'Union, mais l'effet de levier peut être considérable.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) se saisissent-ils assez de ces opportunités ?

**D. S.** En France, cette manne n'est pas suffisamment exploitée. De très gros acteurs du secteur social et sanitaire ne font pas l'effort d'aller chercher des fonds européens et de nombreuses actions cofinancées sont en fait des microprojets. Globalement, les structures apparaissent dispersées, voire divisées alors qu'elles auraient intérêt à miser sur la coopération. D'autant plus que l'UE cherche à éviter le saupoudrage des aides. Certaines initiatives françaises répondent néanmoins tout à fait aux attentes européennes. Je pense aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), qui défendent des programmes innovants au service du développement économique, de l'emploi et de l'inclusion sociale. C'est ce triangle magique qui doit inspirer les porteurs de projets.